

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



Une ville où il fait bon vivre

> Une ville citoyenne

Le conseil municipal

> Une ville entrepreneurante

Ouverture d'une nouvelle antenne d'Initiative Indre et de la BGE à Argenton

> Une ville solidaire

Action solidaire et municipale dans la gestion de la pandémie

> Une ville écologique

L'éco-pâturage, une solution écologique d'entretien des espaces verts

> Une ville attractive

Le pas est franchi pour le football argentonnais et pescherellien : l'USAP est née !



BAZ'@web
accueil informatique
pour tous



Mairie

Adresse: 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires: du lundi au vendredi, de 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 17 h30; le samedi, de 8 h30 à 12 h. Fermetures samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail: contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site: www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

Vendredis 16 octobre et 11 décembre à 18h (salle du conseil communautaire - siège de la Communauté de Communes, 8 rue du Gaz). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Conseil communautaire

Judis 15 octobre et 17 décembre à 18h salle du conseil communautaire.

Bureau d'information touristique

Adresse: 13, place de la République.

Horaires (hors été): du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél. 02.54.24.05.30 - Site: www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Police municipale

Adresse: 5, avenue Rollinat (derrière le bureau d'information touristique).

Jours et horaires d'ouverture: du lundi au vendredi: de 9h00 à 12h00; le samedi: de 8h30 à 9h30.

Tél : 02.54.01.00.93 - Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Syndicat des eaux de la Grave

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69 rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél : 02.54.01.41.78 - Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés: jeudi 12 novembre (secteur Argenton ville), vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2021 (secteurs Argenton-écarts et Argenton-commerces).

Ramassages décalés : les ramassages des vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2021 pour le secteur Argenton-écarts, sont avancés aux jeudis 24 et 31 décembre 2020.

Cérémonie patriotique

Mercredi 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France, à 11h30 Place de la République.

Collectes de sang à Argenton (Espace Jean Frappat)

- Jeudis 22 octobre et 19 novembre de 15h à 19h.

Inscriptions sur les listes électorales

En 2021 auront lieu les élections départementales et régionales. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service élection : par téléphone au 02.54.24.65.24 ou par mail à : elections@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Créations et transferts de commerces et entreprises à Argenton de septembre 2019 à août 2020

CRÉATIONS

GULIA MODE - vente de vêtements, chaussures, maroquinerie, accessoires - 2B rue Jean-Jacques Rousseau • ORIENT DELICES - vente de pâtisseries orientales, falafels, sandwiches, pizzas orientales, boissons - 35 rue Gambetta • MLE STYLE - vente de vêtements, chaussures, bijoux, maroquinerie, accessoires - 49T rue Gambetta • LF MOTO - mécanique, réparation, achat, vente, location motos, cycles, scooters, tricycles, quads - 4 place Voltaire • KITTYPHONE - achat, revente téléphonie et matériel électronique, cigarettes - 33 rue Gambetta • LAURA ROCK'HAIR - salon de coiffure & barber shop - 54 rue Jean-Jacques Rousseau • MULTI SERVICES INFORMATIQUE 36 - dépannage informatique, réparation de smartphone, vente d'accessoires, consommables, pc portables, fixe - 14 rue Auclerc Descottes • LA SUITE - restaurant - 50 Rue Auclerc Descottes • L'AIGUILLE NOIRE - salon de piercing et tatouage - 25 rue Grande

TRANSFERTS

YOUR PERFECT NAILS - salon de manucure : transfert du 13 rue Notre Dame au 50 rue Grande

État-civil

NAISSANCES du 01/09/2019 au 31/07/2020

Le 06/09/2019 : Fleur BLANCHARD BODIN ; Le 28/09/2019 : Wesley ILENIKHENA ; Le 01/10/2019 : Lina DISSEMBERG ; Le 17/10/2019 : Ilhiyana GACHET ; Le 24/10/2019 : Léna LINET ; Le 31/10/2019 : Juliette STOITCHEV ; Le 05/11/2019 : Chloé PORTAL ; Le 08/11/2019 : Shelby SANSONNENS ; Le 11/11/2019 : Hunter MESSAGER HAYERE ; Le 15/11/2019 : Soline DONDAINE MAYET ; Le 21/11/2019 : Inaya FATHI ; Le 14/12/2019 : Orion LANDO ; Le 26/12/2019 : Sacha LINDE ; Le 11/01/2020 : Nathan GAUTRON ; Le 21/01/2020 : Lila SAFAH GABERT ; Le 28/01/2020 : Jeanne DAVOUST ; Le 30/01/2020 : Nathanaël THAVENET ANTUNES ; Le 06/02/2020 : Jeanne OGÉ ; Le 20/03/2020 : Sohan LEMAIRE ; Le 23/03/2020 : Malika DIARRA ; Le 11/05/2020 : Nami FOUCRON ; Le 18/05/2020 : Inès GAUTIER ; Le 04/07/2020 : Raphaël PEROT ; Le 30/07/2020 : Arthur RAFFIN.

MARIAGES du 01/09/2019 au 31/07/2020

Le 28/09/2019 : Pierre ROSIER et Laury GODON.

DECES du 01/09/2019 au 31/07/2020

Le 05/09/2019 : Roger PLAUDET, 100 ans ; Le 09/09/2019 : Charles MOISSET, 86 ans ; Madeleine VALOIS, 96 ans ; Le 16/09/2019 : Léone DIEULAFAIT, veuve BUNY, 98 ans ; Le 17/09/2019 : Bernard AUFFRAY, 82 ans ; Le 21/09/2019 : Dominique BERNABÉ, 74 ans ; Le 29/09/2019 : Hélène BERTHIAS, veuve MÉNARD, 102 ans ; Le 02/10/2019 : Jean PENOT, 92 ans ; Le 07/10/2019 : Gilbert HOCHARD, 72 ans ; Nicole CARMIER, veuve KASIEVIQUE, 89 ans ; Le 09/10/2019 : Claire PERCHAUD, veuve DAGOIS, 100 ans ; Le 19/10/2019 : Antoinette AGEORGES, 82 ans ; Le 20/10/2019 : Olga REIGNOUX, veuve FOULATIÈRE, 98 ans ; Le 22/10/2019 : Maurice BANNIER, 90 ans ; Le 24/10/2019 : Bernard LABESSE, 91 ans ; Le 29/10/2019 : Daniel LABRUNE, 57 ans ; Le 11/11/2019 : Nicole JAMBUT, 75 ans ; Le 12/11/2019 : Jean-Marie MICHAUD, 52 ans ; Marie-Louise DESNOYER, épouse AUZANNEAU, 81 ans ; Le 02/12/2019 : Michelle COMPAGNON, 85 ans ; Le 06/12/2019 : Monique PASDELOUP, veuve BOUTONNET, 87 ans ; Le 08/12/2019 : Jean-Claude PARIS, 74 ans ; Le 10/12/2019 : Gérard MANTÉ, 81 ans ; Le 22/12/2019 : Liliane PATRY, 95 ans ; Le 02/01/2020 : Jeannine CHÂTEAUNEUF, veuve PREVOST, 90 ans ; Le 06/01/2020 : Jean CHUFFART, 69 ans ; Le 09/01/2020 : André GUICHARD, 93 ans ; Le 10/01/2020 : Monique MORON, veuve LOYAU, 88 ans ; Le 12/01/2020 : Yvonne PENOT, épouse GUYOT 94 ans ; Le 13/01/2020 : Claude THOMAS, 82 ans ; Le 25/01/2020 : Daniel BERTHIAS, 69 ans ; Le 28/01/2020 : Françoise LUTIER, 66 ans ; Le 29/01/2020 : Roger DURIS, 74 ans ; Le 06/02/2020 : André GUILLOT, 88 ans ; Le 18/02/2020 : Lucette DUPIN 83 ans ; Le 22/02/2020 : Albert ROBIN, 96 ans. Le 25/02/2020 : Gérard ALEXEEF, 74 ans ; Le 26/02/2020 : Véronique BOYÉ, 58 ans ; Gilles CRESTOU, 82 ans ; Le 04/03/2020 : Jean-Pierre FLEURET, 77 ans ; Le 05/03/2020 : André CHÉRET, veuve TAINE, 91 ans ; Le 11/03/2020 : Lisette DUCOUDRAY, veuve ALLÉLY, 88 ans ; Le 12/03/2020 : Paulette GAZONNAUD, épouse BERGER, 78 ans ; Le 13/03/2020 : Roger PENTECOTE, 80 ans ; Le 20/03/2020 : Claude BERGER, 84 ans ; Le 23/03/2020 : Alain BONNAMOUR, 73 ans ; Le 25/03/2020 : Lucien PEYROT, 82 ans ; Jacqueline GRABER, veuve HÉRAUD, 97 ans ; Le 30/03/2020 : Geneviève MENARD, veuve PARISOT, 86 ans ; Le 01/04/2020 : Myriam ENJOLET, 48 ans ; Le 07/04/2020 : Mireille BOITREL, épouse BLIN, 76 ans ; Arlette GAUTIER, épouse GUYOT, 85 ans ; Le 08/04/2020 : Jacqueline CHEVALIER, veuve DESLANDES, 87 ans ; Le 15/04/2020 : Gino GURIZZAN, 92 ans ; Le 16/04/2020 : Marie FAURE, veuve VERDY, 89 ans ; Le 20/04/2020 : Casimira GRDEN, épouse CAMUSARD, 89 ans ; Le 22/04/2020 : Bernard TAUVIE, 82 ans ; Le 23/04/2020 : Jeannette ROBINET, veuve FOMPROIX, 95 ans ; Le 26/04/2020 : André FOULATIER, 90 ans ; Le 27/04/2020 : Rolande FOURNIER, épouse LACOT, 69 ans ; Le 05/05/2020 : Annie LERAT, veuve MANTÉ, 77 ans ; Le 07/05/2020 : Eugénie JARDIN, veuve GERBAUD, 97 ans ; Le 12/05/2020 : Michel BLIN, 78 ans ; Le 13/05/2020 : Raymonde DAGOIS, veuve BACHELIER, 78 ans ; Le 17/05/2020 : Suzanne MONTHEIL, veuve FLANAULT, 100 ans ; Le 22/05/2020 : Odette LAGAUTRIÈRE, veuve BACHELET, 80 ans ; Le 26/05/2020 : Gilberte BAZIN, veuve LABESSE, 86 ans ; Gérard MEURGUE, 74 ans ; Sylvie DELAIGUE, épouse MOINS, 95 ans ; Le 29/05/2020 : Michelle TERRASSIN, 79 ans ; Le 02/06/2020 : Yvonne HÉMERY, veuve SABOUREUX, 93 ans ; Le 10/06/2020 : Madeleine DEVERSON, veuve BARBAUD, 81 ans ; Le 11/06/2020 : Marguerite AUGER, veuve NOBLECOURT, 95 ans ; Le 17/06/2020 : Gilbert LAGOUTTE, 83 ans ; Le 28/06/2020 : Madeleine BORGEAIS, veuve GUILLON, 86 ans ; Michel PORTRAIT, 70 ans ; Le 09/07/2020 : Alphonsine COMBAUD, veuve DURIS, 100 ans ; Le 03/07/2020 : Eric GAULONS, 59 ans ; Le 08/07/2020 : Denise DUMARCHEY, épouse MEUBLAT, 80 ans ; Le 15/07/2020 : Georges GAGNANT, 59 ans ; Robert BESCHE, 96 ans ; Le 23/07/2020 : Marcel FÉLIX, 89 ans.



> éditorial

Chères Argentonnaises, chers Argentonnois,

Voilà un an paraissait le n° 14 de notre bulletin municipal « *Argenton, d'une rive à l'autre* ». Cette revue quadrimestrielle n'est parue, cette année, ni en février car la campagne pour les élections municipales était proche, ni en juin car la période de confinement se terminait juste. C'est donc avec beaucoup de satisfaction et de fierté que nous pouvons reprendre sa publication.

Je tiens en premier lieu à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance et qui nous permettent ainsi de porter notre projet pour Argenton pendant les six années à venir. Le dossier central de ce numéro vous permettra de mieux connaître l'ensemble du Conseil Municipal, son organisation et l'ensemble des politiques publiques locales qu'il anime.

Pour autant, au cours des derniers mois qui viennent de s'écouler, c'est bien la pandémie et le confinement que nous garderons en mémoire. Face à ce bouleversement de nos vies, nous avons collectivement et efficacement réagi grâce à une forte mobilisation locale et de nombreux élans de solidarité envers les plus fragiles.

La mairie, la communauté de communes et le syndicat des eaux de la Grave, services de proximité, se sont engagés dès le début du confinement pour le maintien du service public, le respect strict des règles sanitaires et l'accompagnement de celles et ceux qui ont souffert pendant ces six derniers mois. Cette attention et cette vigilance sont encore réelles aujourd'hui car la situation sanitaire l'exige.

Pour terminer cet éditorial, je souhaiterais une nouvelle fois remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs dons ou leur investissement ont permis d'apporter aux soignants les équipements qui leur faisaient défaut, ainsi que toutes et tous les bénévoles, d'Argenton ou des environs, qui ont fabriqué des masques en tissus. C'est grâce à toutes ces personnes qu'une première distribution de masques a pu avoir lieu dans notre ville. Je remercie aussi tous leurs partenaires publics ou privés qui ont d'une façon ou d'une autre contribué à la réussite de cette opération. La municipalité est fière de cette initiative citoyenne et fière d'avoir pu aider à sa mise en œuvre.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cet élan de solidarité, Merci au « Collectif des masques » !

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Sommaire

■ infos pratiques	2
■ éditorial	3
■ une ville citoyenne	4-5
Le conseil municipal d'Argenton-sur-Creuse	
■ brèves	6
■ expressions politiques	6
■ une ville attractive	7
Le pas est franchi pour le football argentonnois et pescherellien	
■ une ville entrepreneurante	7
Ouverture d'une nouvelle antenne d'Initiative Indre et de la BGE à Argenton	
■ une ville solidaire	8
Action solidaire et municipale dans la gestion de la pandémie	
■ une ville écologique	8
L'éco-pâturage, une solution écologique d'entretien des espaces verts	

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois

Direction de la publication :
Vincent Millan

Crédits photos :
Droits réservés

Réalisation :

Imprimerie Le Trépan/Studio HachBé

Impression : Imprimerie Le Trépan
36200 Argenton/Creuse

Le conseil municipal d'Argenton-sur-Creuse

Votre commune, lieu l'administration de proximité, aux compétences très diverses

- Accueil et relation aux administrés au quotidien ;
- État civil : enregistrement des naissances, mariages et décès
- Organisation locale des élections ;
- Action sociale : action complémentaire de celle du Département avec le centre communal d'action sociale (CCAS), qui notamment analyse les besoins sociaux de la population et intervient dans les demandes d'aide sociale ;
- Urbanisme : PLU, déclarations de travaux...
- École : construction, entretien, équipement et fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles publiques. Définition de la carte scolaire et gestion des services péri et extrascolaires ;
- Culture, sport, loisirs et devoir de mémoire : organisation des manifestations, gestion des équipements et soutien aux associations ;
- Entretien de la voirie communale et du domaine public ;
- Maintien de l'ordre public grâce aux pouvoirs de police du Maire ;

Un conseil municipal, un Maire, des Maires-Adjoint-es, des conseiller-es délégué-es, des commissions au service de la population

Le Conseil municipal d'Argenton-sur-Creuse, ce sont 27 conseiller-es municipaux-ales élu-e-s 15 mars 2020 pour 6 ans. 22 conseiller-es forment le groupe de la majorité et 5 conseiller-es forment le groupe de l'opposition. Le 15 mars vous avez également élu les 10 conseiller-es qui représentent la commune d'Argenton-sur-Creuse à la Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse.

Lors de sa première réunion d'installation, le 27 mai 2020, le Conseil municipal a élu, parmi ses membres, le maire et les 8 maires-adjoint-es dont il a fixé les attributions.

Il a également accordé des délégations particulières à 5 autres membres du Conseil municipal.

Le conseil municipal se réunit au moins 4 fois par an pour prendre toutes les décisions relevant de sa compétence : vote du budget, gestion des emplois municipaux, gestion de la voirie, des bâtiments communaux et du domaine public, subventions aux associations, tarifs municipaux et taux des taxes communales...

Tous les conseiller-es municipaux, le maire, les maires-adjoint-es, participent également à une ou plusieurs commissions thématiques destinées à préparer les réunions du conseil municipal.

D'autres instances, composées aussi d'élu-es issus du Conseil municipal disposent d'un pouvoir décisionnaire et se réunissent au rythme des décisions à prendre.

Les commissions thématiques

Commission Budget et Gestion du personnel : Préparation et exécution budgétaire, organisation des services, gestion du personnel.

Commission Patrimoine et Infrastructures : Éclairage public - Voirie - Bâtiments communaux - Gestion de l'eau - Performance énergétique - Informatique et télécommunication.

Commission Vie Associative - Sport - Culture - Enfance - Jeunesse : Relations aux associations sport, loisirs, culture, divers hors action sociale - Animations et manifestations - Accueil de loisirs - Relations aux écoles.

Commission Solidarité - Citoyenneté : Egalité Femmes/Hommes - Défense et promotion des services publics - Santé - Personnes âgées - Centre Communal d'Action Sociale - Logement - Accueil - Elections - Etat-civil

Commission Economie - Environnement - Cadre de vie : Commerce, marchés et artisanat - Parcs, jardins, camping, sentiers - Propreté urbaine - Mobilités - Police municipale - Occupation du domaine public - Sécurité civile.

Les instances décisionnaires

Commission d'Appel d'Offres (CAO) et Commission d'Aide à la Décision pour les Procédures Adaptées (CADPA) : Classement des offres des fournisseurs dans le cadre du respect du code et du règlement intérieur de la commande publique.

Commission Urbanisme (CU) : Examen des déclarations préalables de travaux et des demandes d'enseignes.

Commission d'Examen des Demandes de Dérogation pour les Inscriptions Scolaires (CEDDIS) : Examen des demandes de parents qui souhaitent inscrire leurs enfants dans une école différente que celle liée à l'adresse de leur domicile.

Comité Technique (CT) et Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) : Structure paritaire et consultative avec les représentants du personnel pour évoquer les règles de gestion du personnel et les conditions d'hygiène et sécurité au travail.

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Instance réglementaire ayant pour mission de mettre en œuvre la politique sociale de la mairie.

La Communauté de Communes

La communauté Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse associe 21 communes pour une population de 19.950 habitants. Ses décisions sont prises par le conseil communautaire composé d'élus des communes adhérentes.

- Développement économique
- Promotion touristique et gestion de l'Office de Tourisme intercommunal composé de 4 bureaux d'informations touristiques (Eguzon, Gargilesse, Argenton et St-Gaultier).
- Collecte et traitement des ordures ménagères.
- Multi-accueil d'Argenton, réseau d'assistantes maternelles et le foyer résidence d'Eguzon
- Exploitation de sites sportifs et culturels : base nautique, centre aquatique d'Argenton, gymnase du collège d'Eguzon, voie verte, biblio-
- thèques d'Argenton, Le Pêchereau, St-Marcel et St-Gaultier, musées d'Argentomagus et de la Chemiserie, école de musique et de danse Rose Féart.
- Aire d'accueil des gens du voyage.
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (hors déclarations de travaux) et élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.
- Exploitation de la station d'épuration de l'agglomération argentonnaise.
- Mise en œuvre du Contrat Local de Santé, du Contrat de Ruralité, du Contrat Territoire Lecture et du label Pays d'Art et d'Histoire.

Les élus du groupe de la majorité



Vincent MILLAN, Maire
Président de la Communauté de communes
Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse

Jérémy GODET
Maire-adjoint

Affaires scolaires - Enfance et jeunesse - Transition écologique
Conseiller communautaire



Colette FERNIQUE
Maire-adjointe

Vie associative et Culture
Égalité femme / homme
Conseillère communautaire



Christine COUTY
Maire-adjointe

Urbanisme - Parcs et jardins
Embellissement de la ville
Communication



Jean-Marie FAUCONNIER
Maire-adjoint

Voirie - Infrastructures réseaux et sportives



Nathalie DIOT
Conseillère municipale déléguée
Coordination et animation du CCAS
Conseillère communautaire



Maurice BONNET
Conseiller municipal délégué
Gestion de l'eau
Conseiller communautaire

Sabine CHAVINIER-RELA
Conseillère municipale déléguée
Mobilité
Conseillère communautaire



Jean-Paul GUY
Conseiller municipal délégué
Relations aux associations sportives



Bruno VANDERBOUHEDE
Conseiller municipal délégué

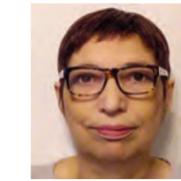
Performance et production énergétiques



Annick MOURET, 1^{re} Maire-adjointe
Cadre de vie - Solidarités -
Action sociale et médico sociale
Conseillère communautaire



Angélique LAVIGNE
Conseillère municipale



Marie-Jo CHAUMETTE
Conseillère municipale



Fabien DÉSIRÉ
Conseiller municipal



Kevin BUNEL
Conseiller municipal



Ludovic LIVERNETTE
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Jean-Marie AUBIN
Conseiller municipal



Jean-Claude ANDRIEUX
Conseiller municipal

Marie-Juliette BLONDET-PAYEN
Conseillère municipale

Conseillère municipale

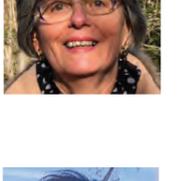
Fanny GABERT
Conseillère municipale

Conseillère municipale

Les élus du groupe de l'opposition



Emmanuel SOULAS
Conseiller municipal



Evelyne DERRIER
Conseillère municipale

Conseillère municipale

Anne-Marie DURIS
Conseillère municipale
Conseillère communautaire

Conseillère communautaire

Une nouvelle kinésithérapeute à la Maison de Santé : Elvira GRIGORE



Titulaire du diplôme d'État de masseuse kinésithérapeute depuis 2007 et d'une spécialisation en réhabilitation neuromotrice depuis 2009, M^{me} Elvira Grigore a exercé 10 ans au sein d'une

Clinique Pluridisciplinaire dans son pays d'origine, la Roumanie. Elle a ensuite continué à se former tout au long de sa carrière, notamment en thérapie manuelle, points trigger, rééducation du genou, évaluation et rééducation de l'épaule post-traumatique.

Arrivée en France en 2017, elle a exercé 3 ans dans le Berry, région dans laquelle elle a été très bien accueillie et qu'elle apprécie énormément pour sa qualité de vie.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a décidé de s'installer professionnellement à la Maison de Santé Pluridisciplinaire, 1 rue du Clos Saint-Joseph à Argenton-sur-Creuse, où elle vous accueille depuis le 11 mai en respectant toutes les précautions indispensables pour garantir votre sécurité dans ce contexte sanitaire particulier que nous traversons aujourd'hui.

Zoom sur les outils de communication

Afin de satisfaire au mieux les attentes de chacun et chacune en la matière, la municipalité d'Argenton propose des outils de communication variés. A côté des supports papier (bulletin municipal (3 numéros par an), dépliant trimestriel « une saison dans la ville » présentant les manifestations argentonnoises, et le programme de la salle de spectacles l'Avant-Scène), des outils numériques complètent l'éventail.

Ainsi, les 3 panneaux numériques, situés sur les communes d'Argenton, Le Pêchereau et Saint Marcel, fournissent des informations sur le bassin de vie local.

Il existe désormais une page facebook : « Mairie d'Argenton-sur-Creuse ».

N'hésitez pas aussi à consulter régulièrement le site internet de la mairie, il comporte de nombreux renseignements utiles (<http://www.mairieargenton-surcreuse.com/>)

Un nouveau visage aux services techniques : Florent VIRLOJEUX



Depuis novembre 2019, Florent Virlojeux est directeur des services techniques de la ville, en remplacement de Bruno Chartier. A 34 ans, Florent a déjà une riche expérience à son actif. De 2006

à 2019, il a occupé le poste de chargé d'opérations en infrastructures/routes au conseil départemental du Loir-et-Cher puis au conseil départemental de l'Indre. Dans ses nouvelles fonctions à Argenton, il a en charge la direction des services techniques, l'urbanisme, l'ingénierie des projets municipaux... Parmi ses premiers chantiers, on citera les travaux de performance énergétique de la mairie, le nouveau centre technique, la voirie route des Narrons et l'aménagement de la rue Gambetta.

Obligation d'identification des chats

Il est rappelé aux propriétaires de chat(s) que l'identification de leur animal est obligatoire (animaux de plus de 7 mois). Elle est effectuée par un vétérinaire et comporte :

- d'une part, le marquage de l'animal par puce électronique ou tatouage,
- et d'autre part, l'inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques.

L'identification permet d'attribuer un numéro unique à un animal et d'enregistrer les nom et adresse de son détenteur. L'identification permet de retrouver le propriétaire d'un animal perdu ou volé.

> expressions politiques

Majorité municipale

Le 15 mars dernier, la liste « Argenton, notre avenir commun ! », conduite par Vincent Millan, emportait les élections municipales avec 57,75 % des suffrages exprimés. Cette victoire conséquente est la preuve que la grande majorité de la population de notre ville a apprécié le travail réalisé depuis 25 ans maintenant et qu'elle approuve le projet porté par cette équipe. La bonne gestion n'est pas l'ennemie de l'ambition. Merci à toutes les Argentonnoises et tous les Argentonnois d'avoir compris cela et pour cette confiance renouvelée.

La période du confinement, puis maintenant celle de la vigilance et du respect des règles sanitaires en vigueur nous ont contraints à revoir nos priorités et à nous mobiliser pour veiller sur les plus fragiles et prévenir au mieux les risques de propagation du virus. Pour autant, nous sommes au travail et œuvrons pour que sur les 6 ans à venir nous tenions nos objectifs.

Notre enthousiasme, notre implication, notre bienveillance et notre savoir-faire sont autant de forces pour mener à bien l'ensemble des engagements pris devant vous.

Opposition municipale

Tout au long de cette campagne inédite, les 27 colistiers de la liste « Argenton vivement demain », qui se sont rassemblés dans l'intérêt des argentonnois, en totale indépendance des partis politiques, ont porté un projet qui alliait développement économique, touristique, attractivité de la ville, et protection des biens et des personnes.

Nous remercions tous les électeurs qui ont porté leurs suffrages sur notre liste, et les assurons de notre fidélité et de notre engagement sans faille à leurs côtés.

Au cours de cette mandature, nous serons les porte-parole de vos préoccupations et de vos attentes pour votre quotidien et pour notre ville.

> une ville attractive

Le pas est franchi pour le football argentonais et pêcherellien : l'USAP est née !

L'idée d'un regroupement des clubs de football d'Argenton et du Pêchereau courait depuis de nombreuses années. Cette idée est désormais devenue réalité. Grâce à une volonté toujours affirmée des dirigeant-es des deux clubs, le rapprochement s'est d'abord concrétisé, lors de la saison 2019-2020, par une entente sportive qui a concerné la plupart des catégories jeunes et séniors. Pour la saison qui vient de débiter, c'est un club unique et fusionné qui voit le jour et qui va évoluer au niveau départemental mais également au niveau régional, avec un retour de l'équipe 1 séniors en Régional 3 et avec la montée de la catégorie jeunes U18 au niveau régional. Toujours sous l'égide de l'Union Sportive Argentonnaise, le nouveau club aura désormais pour nom l'USAP (Union Sportive Argenton Le Pêchereau) et pour cou-



leurs le rouge, le jaune et le vert. Le logo a été choisi à la suite d'un vote interne, les jeunes et moins jeunes licencié-es ayant été sollicité-es pour proposer l'emblème du nouveau club. La coprésidence du club est logiquement assurée par Clémentine Charraud (ancienne présidente de l'Union Sportive Le Pêchereau) et Franck Martin (ancien président de l'Union Sportive Argentonnaise Football). Avec un effectif de 300 licencié-es, une ving-

taine d'équipes, dont une équipe sénior féminine, un encadrement sportif de qualité et une équipe dirigeante motivée, le jeune club a de quoi attirer de nouvelles recrues. Du matériel acheté en commun par les municipalités du Pêchereau et d'Argenton permettra désormais d'assurer l'entretien des trois terrains d'Argenton et des deux du Pêchereau. Bonne saison sportive à la toute jeune USAP !

> une ville entreprenante

Ouverture d'une nouvelle antenne d'Initiative Indre et de la BGE à Argenton

La Boutique de Gestion des Entreprises (BGE) et le réseau Initiative Indre jouent le jeu de la territorialisation en renforçant leur présence à Argenton-sur-Creuse avec l'ouverture d'une permanence au 43 rue Gambetta. Ces deux réseaux sont spécialisés dans l'accompagnement et le financement des projets de création d'entreprises ; ils disposent pour cela de nombreux outils mis à disposition gratuitement de toutes les personnes souhaitant créer ou reprendre une

entreprise, pour leur permettre d'avancer sereinement et de passer du stade de l'idée à la réalisation.

Ainsi la nouvelle antenne locale accueille à Argenton-sur-Creuse les habitant.es souhaitant devenir chef.fe d'entreprise, structurer leur projet, affiner leurs idées, ou trouver des financements (prêts d'honneur à taux zéro, subventions spécifiques, ...).

Enfin, les réseaux BGE et Initiative Indre organisent tout au long de l'année divers événements afin d'animer

la vie des entrepreneurs et entrepreneuses: déjeuner du Club Affaire, visites d'entreprises, challenges sportifs inter-entreprises, ... afin de créer une dynamique économique !

Enfin, la BGE est un acteur de la formation, en proposant différentes interventions dans le domaine de la bureautique, de l'informatique, de la communication, de la comptabilité, du marketing digital ou encore du management.

Financée chaque année par la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, l'ouverture de cette antenne locale à Argenton est l'aboutissement d'un partenariat économique de longue date, toujours plus solide et efficace, au service des habitant.es du territoire et de ses entreprises.

Plus d'infos sur :

www.bge-indre.com

et

www.initiative-indre.com



Lancement de l'antenne BGE-Initiative Indre à Argenton-Sur-Creuse en présence des élus et adhérents

Action solidaire et municipale dans la gestion de la pandémie

La pandémie et le confinement ont bouleversé nos vies mais la solidarité et la forte mobilisation de nos concitoyen-nes n'ont pas été un vain mot.

La mairie, service de proximité, s'est engagée dès le début du confinement en mettant à disposition des professionnel-les de santé ou d'aide à domicile des masques qui manquaient cruellement.

Malgré la fermeture de la mairie au public, les services municipaux ou communautaires sont restés mobilisés :

- l'accueil téléphonique pour les urgences et l'état-civil ;
- le Centre Communal d'Action Sociale pour soutenir les familles et des personnes âgées (appels téléphoniques réguliers par Delta Revie, courses et portage de repas pour les plus fragiles) ;
- la police municipale ;
- les services techniques ;
- les services de ramassage des ordures ménagères, de l'eau et de la station d'épuration ;
- la garderie périscolaire pour l'accueil des enfants des personnes mobilisées dans la gestion de la crise ;

Durant cette période, un collectif de confection de masques s'est créé à l'initiative de bénévoles, de professionnel-les de santé et de la Croix Rouge. La mairie a mis à disposition la salle Charles Brillaud et a pris en charge la distribution de 13.000 masques en tissu. Bravo à toutes et tous pour cette belle action.

Les restos du cœur, l'épicerie sociale et les bailleurs sociaux ont assuré les aides alimentaires et les besoins de relogement d'urgence.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire a mis en place une unité COVID pour l'accueil des personnes symptomatiques.

L'EHPAD a dû suspendre les visites pour protéger nos ancien-nes et nous n'y avons déploré aucun cas. Néanmoins, pour éviter leur isolement, un espace de rencontre adapté a été créé avec l'aide des services techniques municipaux.

Le secteur économique est toujours fortement impacté par la crise sanitaire. De nombreux commerces, comme ceux de la restauration, se sont réorganisés et ont adapté leur offre. Par dérogation préfectorale, le marché du

samedi a été maintenu, avec une partie des exposant-es à l'extérieur pour plus de sécurité. La consommation s'est orientée vers les produits locaux et une prise de conscience de leur qualité. La découverte de savoir-faire, la connaissance des produits et la relation privilégiée avec les commerçant-es en sortent renforcées.

La vigilance reste de mise et c'est dans cette logique que nous devons, à regret, reporter le goûter et le repas des ancien-nes mais ce n'est que partie remise.

Merci à toutes et à tous.



Le masque confectionné par le collectif et offert au Musée de la Chémiserie

> une ville écologique

L'éco-pâturage, une solution écologique d'entretien des espaces verts

Depuis 2019, à la demande d'éleveur-es ou sur proposition de la commune d'Argenton, des parcelles municipales sont mises à disposition en éco-pâturage pour accueillir des animaux. Cette méthode permet à la fois aux éleveur-es de fournir aux animaux une alimentation adaptée, et à la commune de s'orienter vers un autre mode d'en-

tretien des parcelles concernées. C'est ainsi que des moutons sont venus s'installer sur le site de la forteresse d'Argenton, à proximité de la chapelle de la Bonne Dame. Cet espace, difficile d'accès pour les équipes des espaces verts, a parfaitement convenu aux animaux. Les moutons d'un autre éleveur, des vaches également, ont occupé dif-

férents lieux communaux. De nouveaux emplacements sont à l'étude afin de développer la solution alternative d'entretien des espaces verts qu'est l'éco-pâturage, tout en garantissant le respect des animaux installés, condition essentielle au bon fonctionnement de cette nouvelle forme de gestion des espaces communaux.



INFO FLASH !

Réouverture de l'espace numérique BAZ'@web depuis le 12 octobre.

Vous pouvez contacter le 02.54.24.65.37, le site internet de la commune ou la page facebook pour connaître les nouveaux horaires.

BAZ'@web
accueil informatique
pour tous